



CORONAVIRUS

LA POLICE S'EST RÉORGANISÉE

TÉMOIGNAGE : LE MÉDECIN CANTONAL RETRACE
LE PARCOURS DU VIRUS DANS LE CANTON DE VAUD.

Plus qu'un système d'alarme...

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention

**Un concept de sécurité « all inclusive »
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite
sur **www.securitas-direct.ch**
ou au **0899 80 85 90**

COVID-19



Le 16 mars, le Conseil d'Etat vaudois a prononcé l'état de nécessité pour combattre l'expansion du coronavirus. Les mesures « barrières » ont été renforcées, limitant fortement les libertés des citoyennes et des citoyens.

Le plan ORCA a été dès lors déployé afin de gérer au mieux la crise provoquée par la pandémie de Covid-19. Dans ce cadre, outre un dispositif sanitaire appelé à prendre en charge efficacement tous les malades graves et avec complications, l'organisation sécuritaire cantonale a été réaménagée rapidement et avec une souplesse remarquable.

Toutes les polices vaudoises opèrent désormais ensemble sous l'égide d'un Etat-major qui en assure l'action coordonnée. Quinze à vingt patrouilles mixtes, composées de femmes et d'hommes issus des polices intercommunales et de la police cantonale, couvrent chaque jour l'ensemble du territoire, en plus des unités ordinaires de chaque corps de police.

Entre 600 et 700 policières et policiers vaudois sont engagés quotidiennement 24h/24h.

Depuis le 17 mars, la police contribue avec compétence et dévouement à la lutte contre le coronavirus tout en accomplissant ses missions ordinaires. Sur le terrain, les patrouilles garantissent le respect des mesures de distanciation sociale et la sécurité de la population. Faut-il le rappeler, le rôle de la police dans cette période, comme en temps normaux, n'est pas seulement répressif, mais très largement préventif, au service du bien commun et de la santé de la population.

Je tiens, au nom du Conseil d'Etat et des citoyennes et citoyens du canton, à saluer la disponibilité, l'engagement, le sens du devoir de la police, de toutes les polices vaudoises. Et même si le risque fait partie du métier, je voudrais insister ici sur l'attitude exemplaire de ces femmes et ces hommes qui assument leur fonction malgré un environnement difficile et la menace constante de la contagion.

Je souligne, avant de conclure, l'excellente collaboration entre la Police cantonale vaudoise, les Polices communales, la Police des transports et le Corps des gardes-frontières, collaboration qui est le gage de la stricte application des mesures (fédérales et cantonales) sur le territoire vaudois.

Merci à toutes et à tous. Le Conseil d'Etat vous soutient et sait qu'il peut compter sur vous.

Béatrice Métraux
Conseillère d'Etat, cheffe du Département
de l'environnement et de la sécurité
du canton de Vaud

SOMMAIRE

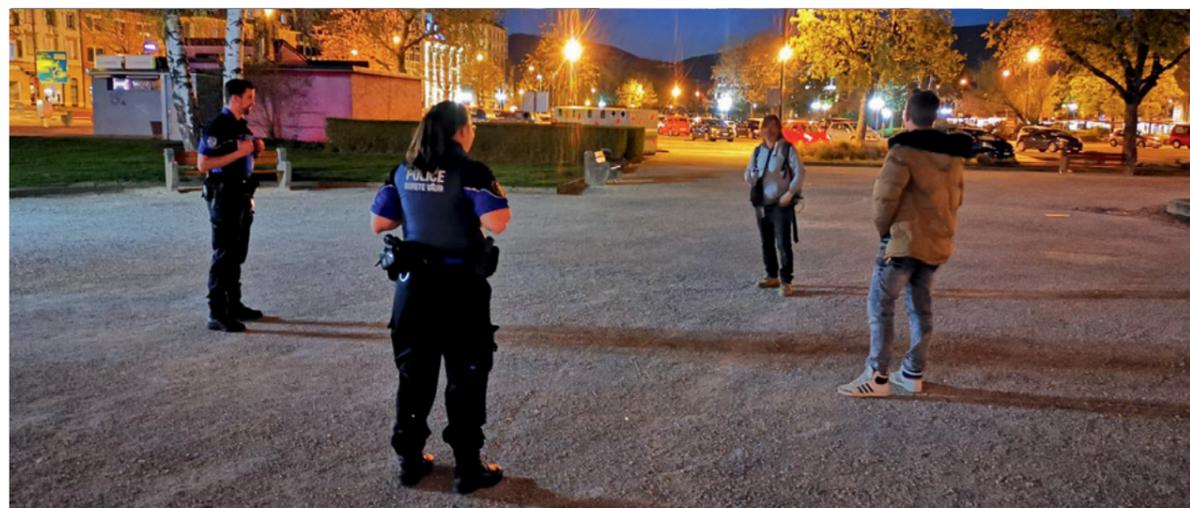
N° 117

Juin 2020



8 QUESTIONS À DENIS FROIDEVAUX, CHEF DE L'EMCC

17 CELLULE RESSOURCES HUMAINES « Malgré les absences, les malades et les réaffectations, nous avons veillé à ce que les effectifs sur le terrain soient toujours au complet »

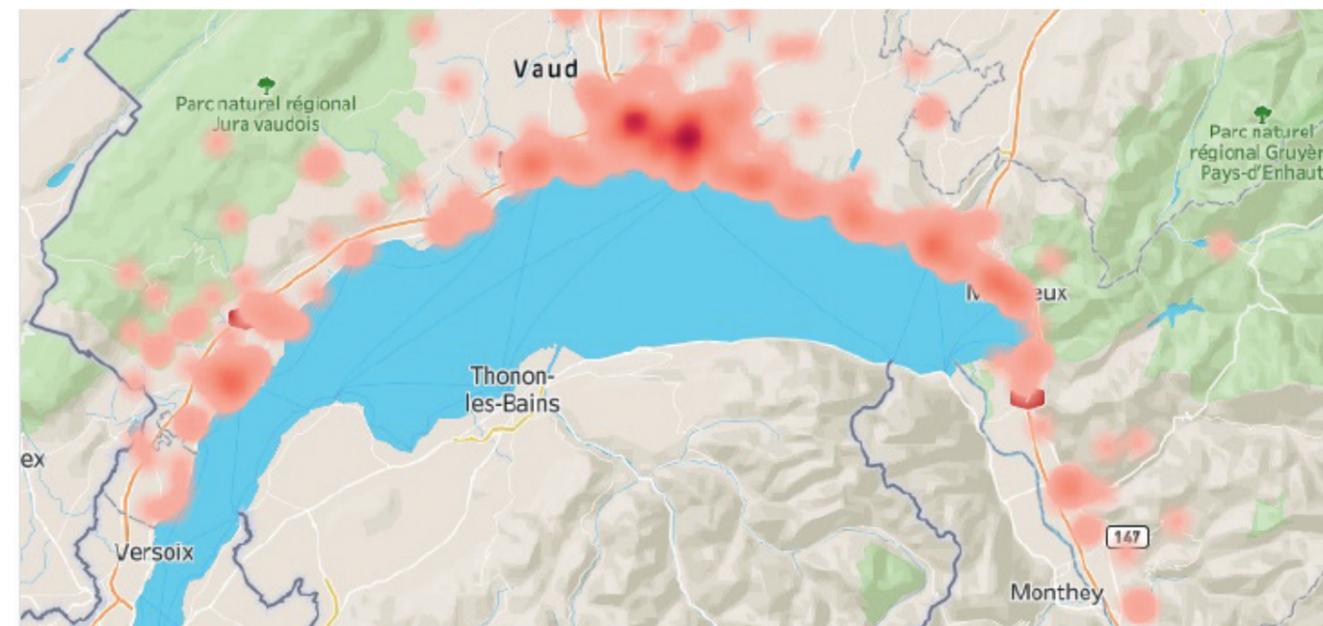


INTERVIEW DU COMMANDANT JACQUES ANTENEN 6

KARIM BOUBAKER : AUX PREMIÈRES LOGES 10

« IL A RAPIDEMENT ÉTÉ DÉCIDÉ DE PERMETTRE LE TÉLÉTRAVAIL » 12

« C'ÉTAIT LA PAGE BLANCHE » 13



19 CELLULE SUIVI DE SITUATION La cellule Suivi de situation a veillé à ce que les informations COVID qui remontent du terrain soient synthétisées et analysées pour faciliter les interventions.

20 CELLULE LOGISTIQUE

23 CELLULE PLANIFICATION SUBSÉQUENTE

24 SERVICES GÉNÉRAUX : LA SITUATION COVID A FORTEMENT MOBILISÉ LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET LA DAAP

26 COVID-19 : L'EMCC A PU S'APPUYER SUR LA DIVISION COMMUNICATION DE LA POLICE CANTONALE

28 PROTECTION CIVILE VAUDOISE : LA SEULE RÉSERVE STRATÉGIQUE DU CANTON A REMPLI SA MISSION

29 L'ARMÉE EN RENFORT : LA TROUPE A ÉGALEMENT ÉTÉ MOBILISÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

30 LA PRÉVENTION OU « LA VIE EN ROSE » DURANT LE DÉLICAT WEEK-END DE PÂQUES

31 LES PERLES DU COVID

32 DÉVELOPPEMENT DURABLE : DE PLUS EN PLUS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES À LA POLICE CANTONALE

33 REPORT DU 9E CHAMPIONNAT D'EUROPE DE CYCLISME DE POLICE EN 2021

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION
Paraît 4 fois par an
Tirage 4'700 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP

ÉDITEUR
Police cantonale vaudoise
Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette - 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL
Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef ;
Florence Maillard, rédactrice en chef adjointe ;
Alexandre Bisenz, responsable d'édition

RÉDACTEURS
Alexandre Bisenz, Coralie Rochat, Karim Boubaker, Arnold Poot, Olivia Cutruzzola, Daniel-René Pasche.

PHOTOGRAPHIES
Police cantonale vaudoise, Julie Masson, Armée suisse, PCI, EMCC

MISE EN PAGE
Next Communication SA, Police cantonale vaudoise

RELECTURE
Police cantonale vaudoise

IMPRESSIION
Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux

100% COMPOSTABLE ET BIODÉGRADABLE
Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de féculé de pommes de terre.

ABONNEMENT
Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

CONTACT
communication.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

PUBLICITÉ
Next Communication SA - 021 654 05 70
© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.

Interview du commandant Jacques Antenen

Lorsque la crise du COVID-19 est arrivée dans nos régions, ce fut la mobilisation générale durant laquelle l'armée, les soignants et les forces de l'ordre se sont retrouvés sur le front de l'épidémie. Comment la Police cantonale s'est-elle mise en ordre de bataille et comment a-t-elle agi ? Son commandant Jacques Antenen répond.

@ Propos recueillis par Alexandre Bisenz



Le déclenchement du plan ORCA par le Conseil d'Etat a-t-il généré de l'incertitude au niveau de la Police cantonale ?

Au commencement de toutes les crises, il y a invariablement une phase d'incertitude. Certains l'appellent « phase de chaos ».

Il s'agit simplement d'une étape durant laquelle tout doit être mis en place pour faire face à la nouvelle situation. Evidemment que dans un premier temps, il peut manquer une ressource ici ou là, il peut arriver que la communication ne soit pas arrivée aux bonnes personnes, mais au fil des jours, ces détails se règlent et on se retrouve vite en ordre de bataille.

Pour la Police cantonale vaudoise, comment ces mesures se sont-elles concrétisées ?

Nous avons commencé par prendre des mesures en interne pour protéger nos collaborateurs. Les personnes à risque ont été mises en télétravail, suivies par toutes les personnes dont les tâches pouvaient s'exécuter à distance. Ce n'était pas anodin, car du jour au lendemain, des centaines de collaborateurs ont dû quitter les locaux de l'institution pour se mettre à travailler depuis la maison. Cela a été favorisé par le concept de mobilité dans la police que nous avons mis en place ces dernières années avec le soutien de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI). Evidemment l'impact sur le fonctionnement de l'institution est très important et nombre de projets sont en pause pour une durée indéterminée. Je pense par exemple à ECAVENIR (Regroupement des centrales d'urgence), mais il y en a beaucoup d'autres.

Les missions confiées à la Police cantonale ont-elles changé ?

Le plan ORCA ayant été déclenché par le Conseil d'Etat, ce sont l'EMCC et le Médecin cantonal qui mènent les opérations liées au COVID-19. Même si la crise n'est pas une crise sécuritaire à proprement parler, il a été demandé à la police de faire respecter les directives sanitaires sur tout le territoire. Donc, comme dit plus haut, nous devons veiller à ce que partout où elle se trouve, la population respecte les consignes sanitaires, en plus de nos missions habituelles. Il faut imaginer ce que cela représente sur tout le territoire cantonal.

Pour la première fois, nous avons procédé à la mise en commun de toutes les ressources policières du canton.

Comment accomplir une telle mission sur tout le territoire vaudois ?

Pour la première fois, nous avons procédé à la mise en commun de toutes les ressources policières du canton. La Police cantonale et les polices communales ont uni leurs forces et unifié leurs tournus pour disposer du maximum d'effectifs. Ainsi, les réflexions se font maintenant en termes de ressources globales. Chez toutes les forces de l'ordre, en particulier les petits corps, mais aussi et y compris chez nous, la grande crainte a été la contamination interne : si un policier tombe malade et que le reste de ses collègues se trouve en quarantaine, qui remplit la mission ? Heureusement, ce scénario ne s'est pas produit, mais nous y avons réfléchi ensemble et la réponse apportée par chacun a été : regroupement des forces. Dans les faits, nous voyons que cela fonctionne et que tout le monde y gagne : les polices communales, la Police cantonale et évidemment la population qui bénéficie d'une couverture sécuritaire sans distinction de patentes. Finalement ce que nous avons mis en place est un peu un prolongement du projet REGIO. Je tire mon chapeau aux polices communales qui ont joué un rôle clé dans l'exécution de la mission, tant au niveau des commandants et des cadres que de leur personnel.

Jusqu'à quand est prévue cette nouvelle manière de fonctionner entre les différents corps de police ?

Nous ne savons pas combien de temps durera cette crise sanitaire.

Aussi longtemps que les autorités le demandent, la police continuera de veiller au respect des mesures dites COVID.

Mais lorsque les activités économiques redémarreront et que la criminalité reviendra à un niveau normal, nous affronterons une situation qui risque d'être compliquée pour les forces de l'ordre car nous devons être partout à la fois.

Qu'en sera-t-il dans quelques semaines ? Donc, par mesure de prudence, nous allons fonctionner encore durant un temps à définir avec l'ensemble des forces de polices du canton. On avisera plus tard mais pour moi il serait regrettable de ne pas tirer des enseignements positifs des sauts de géants qui ont été enregistrés dans la compréhension réciproque et la collaboration entre partenaires policiers.

Travaillez-vous déjà sur l'« après crise » ?

Oui, nous évoquons différents scénarios de sortie de crise. En fait, je pense que même si ce ne sera pas forcément la révolution annoncée ici et là, cette crise nous aura changés. À commencer

par notre manière de travailler. Par exemple, tout le monde aura découvert l'utilité du télétravail et celle de la vidéoconférence, qui sont appelés à perdurer. Ensuite, il y aura des conséquences sociales et économiques. De nombreuses personnes ont perdu leur emploi mais d'autres risquent de rester sur le bord de la route, voire de sombrer dans l'illégalité. La baisse de la criminalité, observée depuis plusieurs années maintenant, pourrait ainsi être interrompue, les difficultés économiques étant notoirement propices à une recrudescence de la criminalité.

Cela dit, le COVID-19 nous aura appris que ce qui était vrai un jour ne l'était plus le lendemain.

Donc, nous avançons au jour le jour et nous verrons bien... nous saurons nous adapter.

Au terme de l'engagement ORCA, plusieurs polices communales ont demandé, avec l'appui de leur comité directeur, de poursuivre la collaboration avec la Police cantonale. Il s'agit de la POL, intégrée dans le projet REGIO, mais aussi de l'EPOC, de la PEL, de l'APOL et de la PRM. Je me réjouis de cette excellente collaboration qui est le fruit de COVID-19.

Questions à Denis Froidevaux, chef de l'EMCC

Le plan ORCA ayant été déclenché par le Conseil d'Etat, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), a mené les opérations liées au COVID-19, en collaboration avec le Médecin cantonal.

@ Propos recueillis par Alexandre Bisenz



La crise du COVID-19 a d'abord touché le canton du Tessin, puis elle a atteint le canton de Vaud à la fin du mois de février. Est-ce que l'EMCC avait déjà mené quelques réflexions en prévision de la crise qui s'annonçait ?

L'EMCC a suivi l'évolution du coronavirus dès l'annonce des premiers cas à l'étranger en décembre 2019 déjà. Les premières séances avec l'Office du médecin cantonal ont eu lieu en janvier 2020. Les premiers éléments d'information ont été donnés au Conseil d'Etat au tout début février 2020.

D'emblée ce risque pandémique nous est apparu comme hautement probable et avec des impacts extrêmes. Puis le personnel de l'EMCC a été mobilisé depuis fin février 2020 et est monté en puissance progressivement pour atteindre son niveau maximal dès le 8 mars 2020. Le Conseil d'Etat a pris des mesures très tôt une semaine avant le Conseil fédéral, ce qui nous a permis d'anticiper le dispositif de semi-confinement imposé par le Conseil fédéral.

Nonobstant ceci le choc des premiers jours de la crise a passablement « secoué » le dispositif créant ici et là d'importantes difficultés, mais sans jamais le mettre hors-jeu. On peut être fiers et reconnaissants vis-à-vis de l'ensemble du personnel et des partenaires : le système a résisté !

Concernant la stratégie à mettre en place, quelles sont les réflexions que mène l'EMCC pour aborder une crise sanitaire ? Par exemple, aviez-vous élaboré différentes procédures ou est-ce plus simple de constater ce qui se passe sur le terrain et de prendre des décisions en conséquence ?

Le plan de coordination « pandémie » a dû être profondément adapté à la problématique particulière du COVID-19 car il était partiellement inadéquat... tout en ayant le mérite de constituer une base sérieuse. À l'avenir, nous devons nous interroger sur l'adéquation de ce type de planification.

Il a donc fallu être particulièrement souple, léger et mobile tout en conservant nos processus standards qui forment notre colonne vertébrale quel que soit le type de crise à résoudre afin de faire face.

Devant une situation inédite d'une telle ampleur et d'une telle violence, le niveau de préparation de l'EMCC et des partenaires a permis de garantir une gestion cantonale de la crise performante au profit de la population dans son ensemble.

Durant cette crise, l'EMCC a partagé la direction des opérations avec le médecin cantonal. Est-ce une situation compliquée à gérer ou est-ce une aide qui facilite votre action ?

Il s'agit d'une décision politique qu'il ne m'appartient pas de commenter. Par contre, le fait de ne pas avoir réuni sur un même site et dans les mêmes cellules de travail les spécialistes de la direction générale de la santé et du noyau de l'EMCC a été pénalisant pour l'efficacité du travail.

De plus, faire cohabiter à distance des cultures et des méthodes de travail aussi différentes m'a causé personnellement beaucoup de soucis. En finalité toutefois, la qualité de la réponse globale peut être considérée comme adaptée et aucune faille majeure n'est à relever et ceci grâce à l'engagement de chacune et de chacun.

Logistiques, politiques, économiques, sanitaires... quelles sont les plus grosses difficultés que vous avez dû affronter durant cette crise COVID-19 ?

Nous avons dû nous aventurer sur des terrains inconnus et faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver des solutions jamais imaginées à ce jour... mais c'est la raison d'être de l'EMCC!

La plus grande difficulté résidait dans le fait que la seule certitude était l'incertitude et qu'il fallait constamment se remettre en question, ce qui ne va pas toujours de soi. De plus, l'absence de scénarii crédibles sur l'évolution de la situation a constitué un véritable handicap. Cela nous a coupé toute forme d'anticipation et a créé une forme d'insécurité délicate à gérer.



Le PCO situé au Centre de la Blécherette a accueilli les spécialistes des différents domaines engagés dans la gestion de la crise.

Les spécialistes nous alertent déjà sur une possible deuxième vague de contamination. Si elle devait advenir, quelles leçons tirées de la première phase vous aideraient dans votre action ?

Avant de parler de seconde vague, il faut déjà en terminer avec la première !

Avec le recul d'aujourd'hui, quels seraient les aspects qui pourraient être modifiés du côté de l'EMCC en vue d'un prochain engagement ?

Le SSCM (Service de la sécurité civile et militaire) a défini dans son plan stratégique 2018-2022 la vision suivante : faire face et bâtir la résilience. On peut clairement affirmer aujourd'hui que cette vision était pour le moins adaptée !

De plus, depuis des années, nous avons la volonté d'anticiper et dès lors de tenter de maîtriser nos processus de base. Depuis bien longtemps, en accord avec le Conseil d'Etat, nous mettons sur pied des formations, des exercices, nous demandons aux partenaires de nous aider à assurer une capacité et une disponibilité opérationnelles à la hauteur des attentes de la population et des autorités. En parallèle nous développons des systèmes, des solutions techniques adaptées aux besoins. Je formule le vœu que cette volonté soit mieux comprise et partagée par tous à l'avenir et que nous soyons encore mieux soutenus par les partenaires métiers.

Enfin, plus spécifiquement liée à cette crise COVID-19, il y a la question de l'intégration des moyens en une seule et même structure de conduite, sur un seul et même site avec des processus communs et ce, en dépit des obstacles liés aux différences culturelles. Cette mesure aurait eu une réelle plus-value sur la capacité à maîtriser cette crise. Une chose est sûre, j'ai pu mesurer la force et la solidité des partenaires

engagés au sein de l'EMCC mais aussi l'extraordinaire sens de la mission de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs engagés toutes missions confondues.

Quant au personnel de milice (Pci et Armée), je reste sans voix face à sa volonté et sa disponibilité... C'est tout simplement extraordinaire !



Durant la crise COVID-19, les frontières ont été fermées, sauf pour le personnel médical et sécuritaire, notamment.

Karim Boubaker : aux premières loges

De l'apparition du coronavirus en Chine à l'instauration d'un semi-confinement national en passant par l'anticipation d'une éventuelle deuxième vague, Karim Boubaker, médecin cantonal, nous livre la chronologie de la propagation de la maladie.

@ Karim Boubaker



« Courant janvier, nous sommes informés par l'OMS que la Chine fait face à ce qui semblait être un début d'épidémie de maladies respiratoires probablement dues à un nouveau virus de la famille du coronavirus.

Comme il s'agit d'un virus à risque pandémique, Eric Masserey, médecin cantonal adjoint en charge des maladies transmissibles, réunit dès le 20 janvier un certain nombre d'experts des maladies infectieuses afin de déterminer quelles seraient les premières mesures à prendre pour faire face à l'arrivée de cas importés en Suisse. Les spécialistes se mettent en alerte et réactivent des plans qui existent depuis l'apparition de la grippe aviaire H5N1 et du SRAS. C'est un scénario assez classique avec un gros point d'interrogation : on ne connaît pas l'ampleur de ce qui nous attend.

La situation s'accélère dès la fin du mois de janvier avec un premier patient testé au CHUV alors qu'il a présenté des symptômes respiratoires et de la fièvre au cours d'un voyage récent en Chine. Fort heureusement, ce premier cas suspect s'est révélé négatif.

Le 20 février, la Lombardie connaît son premier cas à Codogno, au sud-est de Milan et à 150 kilomètres de Lugano. Je comprends que l'arrivée du virus n'est qu'une question de jours. Nous ne savons juste pas où, ni quand il va entrer dans le pays.

Mais il est désormais clair que le canton de Vaud doit se préparer pour faire face à un afflux de patients. Une cellule de crise sanitaire, sous la responsabilité de la Direction générale de la santé, se met en place le 25 février. Vaud a fait dès le départ le choix de renforcer l'entier du système de santé pour amener les soins au plus près des personnes qui en avaient besoin, qu'elles soient à domicile, en institution ou hospitalisées. Tous les maillons de la chaîne de la santé communautaire en amont et en aval de l'hôpital doivent être renforcés, pour éviter de focaliser les tensions sur un seul maillon de la chaîne, à savoir l'hôpital qui, dans notre canton, est un tout formé du CHUV, des hôpitaux régionaux et des cliniques privées.

Mon rôle, entouré d'une équipe très compétente, est de se préparer à une telle réalité.

Fin février, le premier cas positif est diagnostiqué dans le canton de Vaud, nous obligeant à mettre en place une gestion très active des contacts des cas diagnostiqués, ce qui nous a permis de maîtriser pendant quelques jours la transmission interhumaine de ce virus.

Les stratégies fédérale et cantonale ont toujours eu pour objectifs de protéger les personnes les plus à risque de faire des complications

de cette maladie, mais également de protéger notre système de santé d'une surcharge importante comme l'ont vécu d'autres pays qui nous entourent comme l'Italie et la France.

Cette organisation de gestion de crise avant tout sanitaire se transforme en organisation de gestion de crise cantonale lorsque le Conseil d'Etat décide, le 16 mars, de déclencher le plan ORCA et de décréter l'état de nécessité avec la mise en place d'un Etat-major cantonal de conduite sous la coresponsabilité du chef EMCC et du médecin cantonal.

Le même jour, alors que le nombre de nouveaux cas ne cesse d'augmenter, le Conseil fédéral instaure un semi-confinement pour la population, avec pour objectif d'interrompre, autant que faire se peut, les relations sociales à risque de transmission de la maladie.

La cellule de crise sanitaire vaudoise – cinq personnes engagées à plein temps, week-end compris – a travaillé durant toutes ces semaines pour faire en sorte que toutes les personnes à risque puissent être diagnostiquées et que toutes les personnes nécessitant une hospitalisation puissent l'être, avec une attention particulière pour les capacités en soins intensifs.

Pour ce faire, la direction générale de la santé a travaillé activement avec les différentes faïtières des institutions sanitaires et socio-sanitaires du canton afin de réorganiser l'offre en soins autour de cette prise en charge spécifique liée au coronavirus. De la même manière, les faïtières des professionnels de la santé ont aidé leurs membres à organiser une prise en charge des patients qui n'étaient pas atteints par ce virus et qui dans ce contexte

de crise ne pouvaient pas accéder facilement aux soins urgents indispensables.

En ce début mai, l'épidémie est dans une phase plutôt calme par rapport à la mi-mars. Nous sommes en train de nous préparer à une possible nouvelle augmentation du nombre de cas en lien avec les mesures prises pour permettre le déconfinement. Pour cela nous nous préparons à travailler une nouvelle fois activement à la gestion des cas et des contacts ce qui devrait permettre d'éviter les effets négatifs d'une deuxième vague liée au déconfinement.

L'heure n'est pas encore au bilan, mais la question revient régulièrement de savoir si on en a fait trop ou pas assez. Nous avons une responsabilité en termes de protection du bien public. Nous ne saurons si nous avons fait juste ou non que lorsque nous mènerons des évaluations plus tardives. Les décisions prises dans des situations comme la nôtre, de santé publique, politiques, et souvent graves, dépendent uniquement des seuls éléments dont nous disposons. Une grande partie des gens nous font confiance et je les en remercie. Ils savent qu'il est difficile de prendre un certain nombre de décisions, comprennent que la protection du bien public a un prix et que les autorités essaient de protéger ce bien public de la manière la plus proportionnée possible.

J'ai enfin un dernier message d'humilité envers le système économique. L'économie nationale, mais aussi mondiale, va souffrir pendant des années de ce qui est en train de se passer en ce moment. Il faudra se rendre compte de tout ce que l'économie, à laquelle nous participons toutes et tous, a dû absorber au nom de la protection du bien public.



04:10

Vos compagnons de chambre ronflent en chœur.

Là maintenant,
Vous rêvez au confort
d'une chambre individuelle.

H-Bonus

Libre choix
de la division
d'hospitalisation

Santé®

Vie®

Patrimoine®

Entreprise®



Assuré. Là. Maintenant.

« Il a rapidement été décidé de permettre le télétravail »

L'arrivée du COVID-19 a également impacté la manière de fonctionner des collaboratrices et des collaborateurs de la Police de sûreté. Alexandre Girod, chef de la police de sûreté, fait le point sur les mesures qui ont été prises.

@ Propos recueillis par Alexandre Bisenz

sies ont été mises en suspens. « Au niveau opérationnel, des patrouilles mixtes entre collaborateurs de la police de sûreté et de la gendarmerie ont été mises sur pied afin de prendre en charge certaines interventions judiciaires. Les retours provenant des deux corps ont été très positifs », conclut Alexandre Girod.

Les vidéoconférences sont un autre aspect qui a facilement été adopté par la police de sûreté. Alexandre Girod reprend : « Tout le monde s'y est mis, tant pour les séances de cadres que pour les séances opérationnelles. Nous avons d'ailleurs été à l'origine de plusieurs rencontres vidéos entre partenaires dans les domaines des stupéfiants, des mineurs ou des hôpitaux. » Ces rencontres ont permis des échanges inter-services qui ont donné l'occasion à chacun d'avoir la même vision de la situation au niveau cantonal.

Dans le village de Bioley-Orjulaz, une cellule de gestion des nombreux morts a vu sa concrétisation s'accélérer. Il s'agissait d'un concept qui a été imaginé il y a quelques années et qui, heureusement, n'avait jamais eu besoin d'être mis en place avant cette crise sanitaire. Sur le terrain, le coronavirus provoquait un nombre de décès qui augmentait constamment et cette cellule a été mise en place pour le cas où celui-ci venait à dépasser les limites de capacité des centres funéraires du canton. Fort heureusement, à fin avril, ce nombre n'avait pas été atteint et cette cellule n'est pas entrée en fonction. Toutefois, sa mise en place et les contacts qui ont été réalisés permettront d'en bénéficier dans des délais records si besoin (accident d'avion, catastrophe, AMOK, etc.).

« Avec un peu de recul, je remarque que ni l'occupation du terrain, ni les sciences forensiques, ni nos activités policières dans leur ensemble n'ont eu un impact aussi important que celui du COVID-19 quant à la diminution de certaines infractions. Je pense notamment aux vols en tout genre... Il faut par conséquent rester humble », conclut le chef de la police de sûreté.

DU CÔTÉ DE LA CYBERCRIMINALITÉ

En cette période particulière, la moyenne hebdomadaire de la criminalité était deux fois moins élevée que depuis le début de l'année. Du côté de la cybercriminalité, la brigade Analyse des traces technologiques n'a pas recensé d'explosion de la cybercriminalité, si ce n'est l'augmentation de nouveaux sites internet suisses proposant du matériel médical à des prix abusifs. Plus de 650 noms de domaines en «.ch» en lien avec le COVID-19 ont été déposés depuis le début de la pandémie, même si tous n'ont pas été mis en ligne.



« La situation vécue ces dernières semaines est tout à fait exceptionnelle. Elle a conduit à de nombreux changements qui ont été rapidement intégrés par nos collaboratrices et collaborateurs généralement souples quant à l'organisation de leur travail », explique Alexandre Girod, chef de la police de sûreté. Ainsi, afin d'assurer une présence judiciaire sur le long terme, il a été décidé de permettre au plus grand nombre de travailler depuis la maison. « Cette option a été rendue possible après le schéma directeur 2012-2019 qui a permis d'équiper l'ensemble des policiers en smartphones et en ordinateurs portables », complète Alexandre Girod. « Au vu des très nombreux rapports, analyses, etc. qui ont été rendus dans cette première phase, j'ai pu constater que nos collaborateurs ont bien joué le jeu. Je rappelle que l'activité judiciaire se fait en grande partie depuis un ordinateur et le fait que celui-ci se trouve à la maison ou au bureau n'y change rien ». Bien sûr, le télétravail ne permet pas de tout faire, comme les auditions, les confrontations ou les actes d'enquête. Sur le terrain, plusieurs saisies non judiciaires ont été effectuées. Il s'agissait de lots de masques ou de matériel de protection sanitaire d'origine plus ou moins douteuse. Cependant, la plupart de ces acquisitions ayant pour origine des achats officiels via différentes sociétés, ces sai-

«C'était la page blanche»

Déclenchement du plan ORCA, mutualisation des polices communales et cantonales, semi-confinement de la population, la crise du COVID-19 a fortement impliqué les forces de l'ordre qui ont dû se réinventer chaque jour. Petit tour d'horizon de ce qui a été mis en place en un temps record du côté des forces de l'ordre avec le colonel Alain Gorka, chef des opérations pour l'ensemble des polices.

@ Propos recueillis par Alexandre Bisenz

il formule l'énoncé de la problématique que nous avons à résoudre dans notre domaine et conduit à son niveau l'ensemble de l'opération, en fixant les objectifs à atteindre. La collaboration est excellente », conclut-il.

MUTUALISATION DES POLICES DU CANTON

Parmi les premières mesures mises en place pour affronter cette crise, il y a eu la mutualisation des polices du canton. C'était une première. « Dans le même temps, nous avons fermé les postes de gendarmerie et de polices communales pour protéger nos collaboratrices et collaborateurs qui étaient au contact de la population. Nous avons également fait attention de préserver la population en l'accueillant dans des locaux mieux adaptés. Cinq sites, y compris celui de la ville de Lausanne, ont été aménagés pour l'accueil du public », poursuit Alain Gorka. Ces fermetures de postes ont permis de réaffecter momentanément des gendarmes sur le terrain. « Notre préoccupation constante a été de savoir de quelle manière nous pouvions les protéger face à un danger invisible et une multitude d'informations, parfois contradictoires, sur la menace de ce virus. De plus, au début de la crise, nous ne disposions pas de masques à distribuer en suffisance et d'un autre côté, cette menace invisible ne nous autorisait pas à renoncer aux prestations que nous devons fournir à notre population. » La gendarmerie a également appliqué les directives de l'OFSP en interne en demandant aux personnes à risque de rester à la maison et aux autres de respecter les principes de distanciation. Au niveau organisationnel, un poste de commandement a été installé au Centre de la Blécherette pour coordonner les 2'000 policiers communaux et cantonaux engagés dans cette opération. Enfin, une brigade de motocyclistes et une unité d'appui opérationnelle (Resop) ont été spécialement créées pour veiller au respect des directives de l'OFSP.

« TOUT LE MONDE AVAIT CONSCIENCE DE LA SITUATION »

« En ce qui concerne l'engagement en général, nous avons constaté que tous avaient conscience de la gravité de la situation. Les gendarmes, policiers et cadres de tous niveaux hiérarchiques ont répondu présent en faisant preuve d'une très forte motivation afin de soutenir, dans le domaine de compétences qui est le nôtre, le milieu sanitaire qui se trouvait en première ligne dans la gestion de cette crise. Nos différents personnels, au communal et au cantonal, ont fait face et je leur en suis reconnaissant », conclut Alain Gorka.



Au départ, la pandémie paraissait lointaine. Elle concernait l'Asie, plus précisément une ville dont bien peu de monde connaissait le nom, Wuhan. Puis, nous l'avons vue s'installer chez nous et en quelques semaines, devant la fulgurance de la contagion, tout le pays a plongé dans un état de « situation extraordinaire ». Nous étions le 16 mars 2020. Le plan ORCA a ensuite été déclenché par le Conseil d'Etat sur tout le territoire cantonal. « C'était la page blanche, la gestion police d'une pandémie dans la durée et à cette échelle ne s'était pas présentée jusqu'ici et nous n'avions pas de modèle à suivre, si ce n'est valoriser les différents exercices auxquels nous avons participé tel qu'ERNS 19. Nous avons dès lors regroupé l'ensemble des personnes clés de tous les horizons, afin de mettre à profit la force de l'intelligence collective, cela a été à mes yeux une plus-value et une réussite », explique le colonel Alain Gorka, chef des opérations lors des engagements liés au COVID-19. Conséquence du plan ORCA, c'est à l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) qu'est revenue la conduite des opérations. Heureusement, la collaboration avec l'EMCC, elle ne partait pas d'une page blanche : « Nous avons pu renforcer d'autres expériences, dont la plus récente était la Fête des Vignerons de l'année dernière », poursuit Alain Gorka. L'expérience a en effet porté ses fruits et clarifié les rôles : « Le chef EMCC récolte les renseignements, puis

LE CAPITAINE GRABER, CHEF DE LA GENDARMERIE MOBILE, RELATE LA FAÇON DONT LES MISSIONS LIÉES AU COVID-19 ONT IMPACTÉ LE TRAVAIL DE TERRAIN.

En matière de police-secours (PS), c'est la première fois que l'ensemble des forces de police cantonale et communales travaillent de manière unifiée. Ainsi, en plus des interventions courantes, nous avons mutualisé nos forces pour répondre aux nouvelles missions liées au COVID-19. Dans la majorité des véhicules d'intervention se trouvent un policier communal et un gendarme, de sorte que même en cas d'intervention comprenant un aspect d'enquête judiciaire, chaque patrouille mixte a les compétences pour les prendre en charge. En matière de conduite opérationnelle, les chefs de section de la gendarmerie mobile ont collaboré avec plusieurs officiers des polices communales qui ont intégré la fonction de remplaçant chef de section.

Le territoire a été décloisonné et le CET ou les centrales des polices communales engagent la patrouille la plus proche du lieu de l'événement. Cela nous amène une flexibilité bien plus grande et une meilleure efficacité sur le terrain. Dans les détails pratiques, nous travaillons sur un seul groupe radio et les tournus ont été harmonisés. La police de sûreté a mis à disposition 2 patrouilles au sein de chaque section afin d'appuyer les patrouilles PS dans la prise en charge de certaines interventions judiciaires. Enfin, chacun des 4 CGM bénéficie d'une dizaine d'aspirants de l'Ecole 2020 qui débutera en septembre, ceci afin de gérer les centraux téléphoniques, la réception, les véhicules et le matériel.



Mutualisation des forces de police
Dans la majorité des véhicules d'intervention se trouvaient des patrouilles mixtes composées de gendarmes et de policiers communaux.



Les policiers de la réserve opérationnelle ont notamment patrouillé sur les quais où les gens se regroupaient facilement.

« NOUS AVONS EU RECOURS À LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE »

« La réserve opérationnelle, ce sont les policiers issus de l'Ecole d'aspirants 2019, encadrés par les gendarmes expérimentés », explique le Plt. Steve Demierre, chef de cette nouvelle unité. « Cette réserve opérationnelle avait déjà été imaginée il y a quelques années. Elle était le résultat de réflexions stratégiques qui ont fait apparaître le principe d'une unité rapidement mobilisable et capable de venir en appui sur le terrain. La crise COVID-19 nous a donné l'occasion de la mettre sur pied. »

Cette réserve opérationnelle est composée de 10 groupes de 8 policiers. Chaque groupe est structuré comme suit : 1 chef de groupe issu de la FLAG, 1 remplaçant (gendarme confirmé) ainsi que de 6 jeunes policiers qui ont achevé leur formation cette année. Même s'ils ne sont pas encore assermentés – la cérémonie officielle ayant été repoussée à cause de la crise sanitaire – ces jeunes policiers issus des rangs de la gendarmerie, de la police de sûreté et des polices municipales ont signé une promesse solennelle qui les autorise à procéder à des dénonciations. Ils sillonnent le canton dans des fourgons de gendarmerie et sont complètement équipés. Ils sont en mesure d'effectuer toutes les interventions ordonnées par le chef des opérations comme des contrôles, du renseignement, des interventions ou de la visibilité. Après la crise COVID, il sera décidé de pérenniser cette unité ou non.

Une brigade de motocyclistes a spécialement été créée pour atteindre les lieux inaccessibles aux voitures de patrouille.



Faire la fête



Moins de décibels pour un respect mutuel



Faire la tête



Cellule ressources humaines

« Malgré les absences, les malades et les réaffectations, nous avons veillé à ce que les effectifs sur le terrain soient toujours au complet. »

@ Alexandre Bisenz



La mission de la cellule ressources humaines était de garantir une présence constante des policiers et gendarmes sur le terrain.

En matière d'organisation, la crise COVID-19 a entraîné son lot de difficultés quant au déploiement des policiers dans le canton. C'est même devenu une équation arithmétique à plusieurs inconnues. Le capitaine Dominique Rossi, adjoint du chef de la cellule «ressources humaines» explique : « En tout, la gendarmerie représente à elle seule 710 collaboratrices et collaborateurs, dont 630 gendarmes. Au niveau de la Police cantonale, nous devons veiller à ce que les effectifs sur le terrain soient toujours complets en tenant compte des malades COVID ou non, des personnes à risque, de leurs proches à risques ou en quarantaine. Le but principal étant de pouvoir compter sur des renforts temporaires dans des entités opérationnelles afin de garantir en tout temps le socle sécuritaire de base sur le terrain. » La cellule «ressources humaines» a été constituée par du personnel uniformé provenant des trois corps de la Police cantonale vaudoise (PCV) et de l'organisation des Polices vaudoises, ainsi que par du personnel civil. Dominique Rossi reprend : « Durant la période mars-avril, les malades, les mises en quarantaine, la réserve opérationnelle, le poste de commandement et les différents domaines de base COVID ont demandé la mise en place de renforts ponctuels. Il a donc fallu appuyer et compléter certaines entités, ce qui fut réalisé grâce à différentes réaffectations concertées entre les corps. Cette période de crise nous a également permis de mettre en valeur le niveau de motivation et l'engagement quotidien de chaque collaborateur. Les renforts précieux du personnel des services généraux et de la police de sûreté ont permis, dans cette période d'incertitudes, de mettre au jour l'esprit d'entraide et de solidarité qui prévaut au sein de notre service. C'est une belle image qui restera marquante, même après cette pandémie. »

« Pour ce qui est du Coronavirus, la gendarmerie a été peu touchée en terme d'absences maladie, mais elle a quand même dû se réorganiser », explique Nicoletta Fuso, adjointe en charge de la gestion du personnel de la gendarmerie. « En tout, plus d'une trentaine

de tests de dépistage ont été effectués par l'infirmière dont dix se sont révélés positifs, en tenant compte de ceux effectués à l'externe. Ces personnes ont été confinées à la maison et les collègues côtoyés mis en quarantaine. Il a été décidé qu'un collaborateur malade devait attendre 48 heures après les derniers symptômes avant de revenir au travail. Nous avons constaté que les tests proposés aux collaborateurs symptomatiques ont aussi dans une large mesure contribué à apaiser certaines inquiétudes ou incertitudes. Le processus mis en place à la Police cantonale a assurément permis de limiter la propagation du virus au sein des équipes. » Pour sa part la cellule est restée très stricte avec les recommandations sanitaires. Dans cette crise du COVID-19, son rôle a été de préserver le personnel et ses proches à risques afin qu'ils ne soient pas contaminés. Ces collaborateurs sont donc restés en auto-confinement et certains ont pu appuyer leur entité à distance ou poursuivre une activité administrative en télétravail. Un lien a été conservé avec ces collaborateurs afin de leur permettre un possible retour volontaire dans un poste aménagé tout en respectant les normes de l'OFSP et ce, seulement si leur état de santé le permettait.

Dominique Rossi reprend : « Nous tirerons de précieux enseignements de cette première phase de pandémie. Nous les appliquerons dans une phase ultérieure ou dans nos futurs processus. Ainsi, nous avons remarqué que l'information par voie hiérarchique était importante et que chaque maillon de la chaîne est nécessaire pour une communication efficace. Des conférences téléphoniques quotidiennes et des échanges réguliers entre les corps ont permis de mettre en place des procédures communes et d'adapter le dispositif dès que nécessaire. »

Fin avril, les premiers signes de ralentissement de la maladie sur le canton de Vaud se sont fait sentir. « Petit à petit, nous allons rétablir les affectations d'avant la crise. Toutefois, nous n'allons pas précipiter les choses, car nul ne sait ce qui pourrait arriver cet été ou cet automne », conclut Dominique Rossi.



Le nouveau GLE coupé.

Conçu pour se surpasser et explorer chaque recoin de la planète.

Mercedes-Benz
The best or nothing.



INTER-AUTO
AIGLE - 024 468 04 54

GARAGE DE LA RIVIERA
LA TOUR-DE-PEILZ - 021 977 05 05

GARAGE DE L'ÉTOILE
RENS - 021 633 02 02

MON REPOS AUTOMOBILE
LAUSANNE - 021 310 03 93

AUTO-RIVES
MORGES - 021 804 53 00

GARAGE DE LA PLAINE
YVERDON-LES-BAINS - 024 423 04 64

ÉTOILE AUTOMOBILE
CORTAILLOD - 032 729 02 90

L'ÉTOILE JURASSIENNE
DELÉMONT - 032 423 06 70

FAITES UN ESSAI !
www.essai-mercedes.ch

WWW.GROUPE-LEUBA.CH
facebook.com/groupe-leuba

Cellule suivi de situation

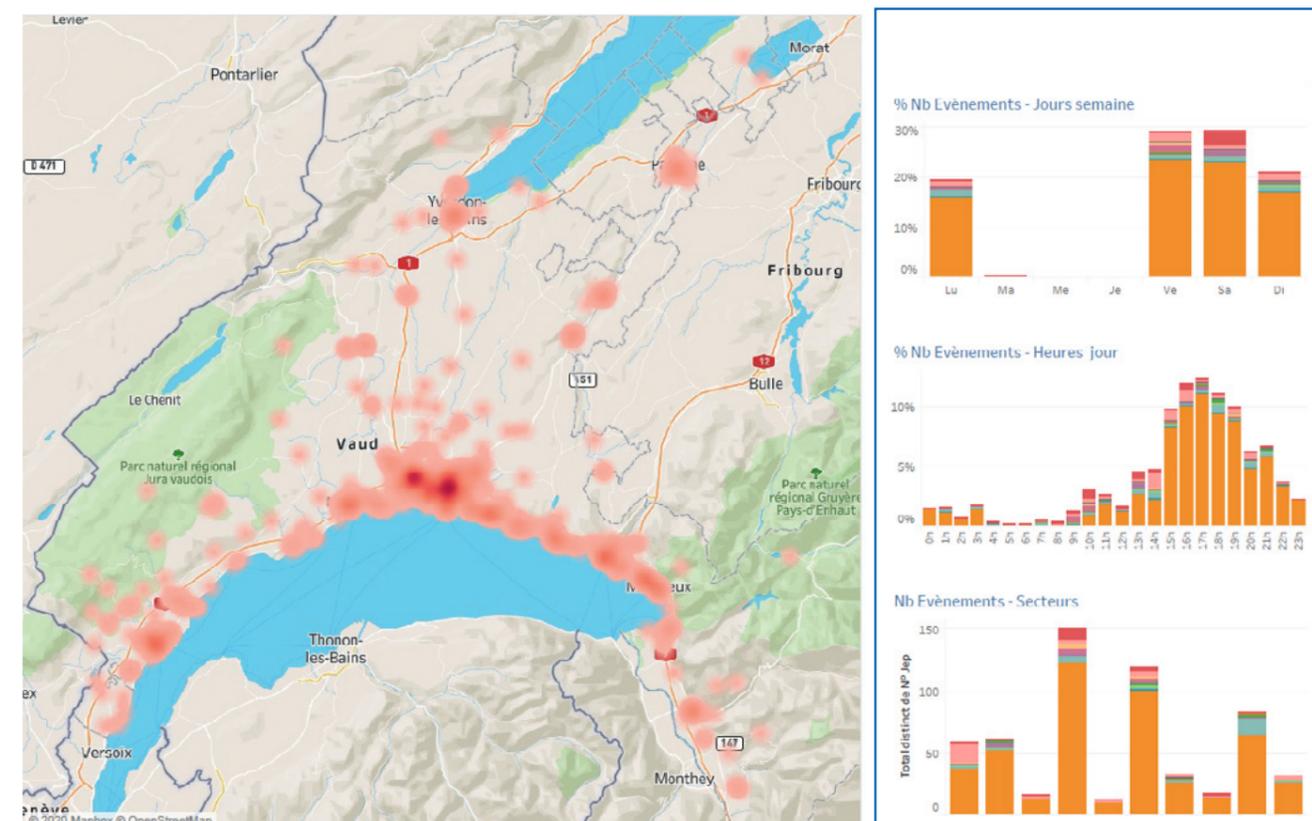
La cellule «suivi de situation» a veillé à ce que les informations COVID qui remontent du terrain soient synthétisées pour faciliter les interventions.

@ Alexandre Bisenz

La mission de la cellule «suivi de situation» consiste à diffuser les informations qui remontent du terrain. Le plt Michel Seivel, officier de liaison SOPV au COP, dirige cette cellule, secondé par le plt Thierry Guyot de la Polouest. Il nous explique son fonctionnement : « La mission de la cellule consiste à faire une synthèse des événements police en lien avec le COVID-19. Les éléments du JEP permettent d'établir la synthèse des phénomènes particuliers liés au COVID-19, comme les regroupements de personnes, le non-respect de la distanciation sociale, les nuisances sonores, les violences domestiques et celles contre les fonctionnaires, ainsi que les comportements qui résultent des mesures édictées par les autorités.

Tous les phénomènes sont reportés sur des cartes qui font apparaître les zones de concentration sur le canton. La cellule diffuse ensuite ces informations respectivement au chef des opérations, aux chefs de secteurs et aux autres responsables de la conduite intégrée pour le COVID-19 (voir graphique). Cette information est également diffusée aux différents partenaires que sont la Cellule Communication de l'EMCC, la DIRIS, Police secours ou la police de proximité. Ces renseignements faciliteront alors grandement leurs prises de décisions.

Carte des événements liés au COVID-19 remontés du terrain durant le weekend de Pâques



Les principaux événements liés au COVID, les regroupements de personnes par exemple, étaient remontés du terrain et reportés sur des cartes permettant d'avoir une vue d'ensemble et faciliter les prises de décisions.

Cellule logistique

La cellule «logistique» a eu fort à faire pour acquérir le matériel sanitaire nécessaire à l'équipement des policiers, car des productions entières avaient été réquisitionnées.

@ Alexandre Bisenz

Maintenir la logistique durant les premiers temps de la crise COVID-19 a été un véritable parcours du combattant. Ruptures de stock, usines fermées, productions entièrement réquisitionnées, matériel bloqué sur des aéroports à l'étranger, prix complètement délirants sans compter le fait que le peu de masques disponibles sur le marché partait directement vers les hôpitaux. « On aurait cru parfois que le pays était en guerre », explique le plt Laurent Porchet, chef de la division logistique et bâtiments. « Au départ, notre mission consistait à fournir le matériel nécessaire au personnel de la Police cantonale. Mais l'arrivée du COVID-19 a fait évoluer les choses. Premièrement, le regroupement de toutes les polices du canton a doublé le nombre de collaborateurs qu'il fallait équiper. Deuxièmement, la concurrence pour acquérir des masques, des solutions hydro-alcooliques ou des lingettes désinfectantes est devenue mondiale. Et urgente. » L'adj Olivier Sauvain, adjoint logistique, poursuit : « Nos fournisseurs ne pouvaient plus nous livrer. On s'est alors tourné vers des entreprises événementielles. Cela peut paraître surprenant, mais ces entreprises ont su se profiler sur le marché. Elles avaient des contacts avec des producteurs de masques et nous sommes parvenus à passer plusieurs commandes. » Mais là aussi, ça n'a pas été si simple. « Une fois, une de nos commandes a fait partie d'un lot bloqué sur un aéroport parce qu'un contrôle avait révélé d'autres marchandises non validées. »

« Pour les fournisseurs, la police passait après les hôpitaux. »



Au début de la crise, les masques FFP2 étaient proposés à 18 CHF, alors qu'en temps normal, ils coûtent entre 1,70 et 4,80 CHF.

Laurent Porchet reprend : « Concernant les masques, en faisant une estimation, nous avons constaté que si tous les collaborateurs revenaient au travail en même temps, avec une obligation de porter en permanence un masque dont la durée de vie est de 4 heures, il en aurait fallu 28'000 par semaine pour les polices vaudoises. Au début de la crise, on nous en proposait à 18 CHF pièce ! Alors qu'en temps normal, un masque FFP2 coûte entre 1,70 et 4,80 CHF. On en a quand même commandé quelques milliers, mais à bien meilleur prix, car au début de l'épidémie, il était le seul modèle à retenir une contagion aérosol. Lorsqu'il a été établi que la maladie se transmettait principalement par contact, on a acheté des masques de soin, moins chers et davantage disponibles. Toutefois, les fournisseurs livraient d'abord les hôpitaux qui étaient de gros consommateurs. Pour eux, la police passait après. »

Des clients ont acheté à l'avance la production totale de certains fabricants.

Un autre défi a été l'achat de désinfectant. Là aussi, les entreprises, en confinement, ne fonctionnaient plus. Lorsque du désinfectant était déniché, le produit était livré par bidons de 5 litres et on ne trouvait plus de flacons de 100 ml pour le distribuer. Les flacons encore disponibles à la Police cantonale ont été consignés, d'abord pour les faire stériliser, puis les remplir et les redistribuer. Fin avril, les lingettes désinfectantes ainsi que les parois en Plexiglas prévues pour les salles d'audition manquaient encore. Là aussi, certains clients avaient acheté la totalité de la production à certains fabricants. Enfin, du côté des véhicules, la mise en commun des ressources policières cantonales a également amené son lot de complications, avec ses 300 véhicules à gérer et à attribuer, car entre la réserve opérationnelle, la gendarmerie territoriale, la gendarmerie mobile et les polices communales, tous les véhicules devaient être équipés en même temps.

Olivier Sauvain conclut : « Toutefois, je pense que cette première phase de crise nous aura beaucoup appris. Nous avons diversifié nos sources d'approvisionnement, nous allons refaire nos stocks et surtout, nous avons constaté que dans une situation comme celle-ci, il faut se débrouiller seul car les fournisseurs d'un jour ne seront peut-être plus là le lendemain. C'est bien de le savoir. »

Quelques chiffres : au 4 mai

48 PRÊTS DE MARCHANDISE QUI REPRÉSENTENT 806 ARTICLES

(Lampe Maglite, caisse matériel maintien de l'ordre, boucliers balistiques, casques, masques, etc.)

2'618 MASQUES FFP2 DISTRIBUÉS

25'050 MASQUES DE SOIN DISTRIBUÉS + 40'000 À L'ACADÉMIE DE POLICE DE SAVATAN

64 COMMANDES SPÉCIFIQUES COVID QUI REPRÉSENTENT PRÈS DE 100'000 ARTICLES POUR UN TOTAL DE 700'000 CHF COMPRENANT :

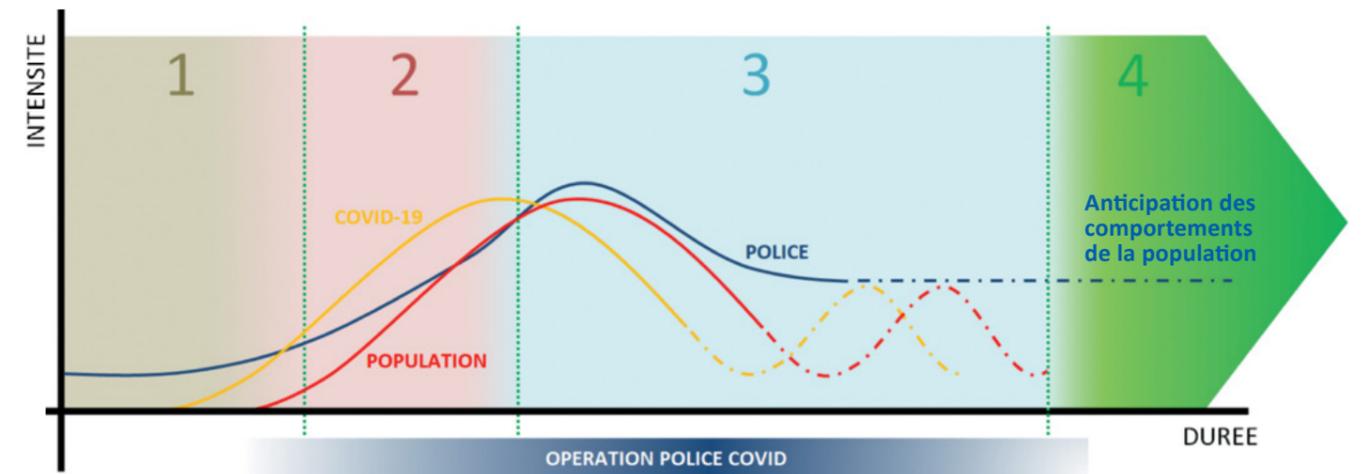
- 445 litres de produit désinfectant
- Désinfection et remplissage de 440 flacons de 100 ml
- 6'000 repas distribués
- 846 nuitées d'hôtel pour les tournus de la réserve opérationnelle
- 1 chalet réservé pour les personnes devant être mises en quarantaine pour protéger leur entourage professionnel et leurs proches
- Location de 8 véhicules pour la Réserve opérationnelle
- Achat de 160 guichets transparents en PET ou en Plexiglas pour les salles d'audition

Cellule planification subséquente

« Dans le cadre du COVID-19, nous essayons de prévoir les comportements de la population pour anticiper les mesures. »

@ Alexandre Bisenz

Graphique temporel COVID-19



- Ligne d'activité « Police »
- Ligne d'activité « Covid-19 »
- Ligne d'activité « Population »

- Phase 1 « Epidémique »
- Phase 2 « Pandémique »
- Phase 3 « Post-covid »
- Phase 4 « Rétablissement »

La cellule « planification subséquente » compte de 4 à 6 personnes. Sa mission consiste à faire en sorte que, durant cette crise sanitaire, les forces de police soient dans l'anticipation et non dans la réaction. Le major Clément Leu, commandant de la Police Région Morges et chef de la cellule explique : « Notre rôle consiste à imaginer différents scénarios qui pourraient se produire à court, à moyen et à long terme et à les soumettre au chef des opérations. Ainsi, avant que le COVID-19 ne s'installe chez nous, nous avons regardé ce qui se passait dans les régions touchées par l'épidémie afin d'anticiper les mesures qui ont été mises en place dans le canton de Vaud. » Fin avril, la crise s'oriente vers une seconde phase. « Notre groupe de travail élabore maintenant différentes variantes pour un retour à une vie normale, étape par étape. Nombre de ces variantes concernent les ressources humaines. Quel impact cette seconde phase aura-t-elle sur les forces de police ? Quels seront les défis à relever ? Pour gagner en efficacité, nous avons lancé de

nombreux retours d'expérience (Live Ex) afin d'ajuster nos futures propositions. »

La cellule est indépendante et jouit d'une grande liberté de penser, cela aide à imaginer différents scénarios. Cette latitude permet d'offrir une véritable plus-value en termes de choix. Par exemple, il a été imaginé qu'à partir de la reprise des conditions de vie normales, des troubles à l'ordre public (bruit, rassemblements, tapage nocturne, etc.) aient lieu de manière plus importante qu'habituellement. La tâche de la cellule consiste alors à imaginer différentes variantes concernant la réponse policière en mesurant les conséquences pour l'ensemble du territoire vaudois.

« Au vu des incertitudes à venir, nous allons fonctionner sous la forme actuelle encore un certain temps. Nous adapterons ensuite notre rythme de travail pour assurer l'après deuxième phase », conclut Clément Leu.

Services généraux : la situation COVID a fortement mobilisé la Direction des ressources humaines et la DAAP

Durant la crise COVID, la Direction des ressources humaines (DRH) a veillé à préserver la santé des collaborateurs de la Police cantonale.

@ Alexandre Bisenz

Dépistage facilité pour tous les collaborateurs, attention particulière et soutien y compris psychologique pour les collaborateurs vulnérables et pour ceux qui vivent avec des personnes vulnérables, plans de protection communiqués à l'ensemble du personnel via une newsletter hebdomadaire spécialement créée : la Direction des ressources humaines (DRH) ainsi que la division santé et soutien au travail (DSST) ont été fortement sollicitées par la crise du COVID-19. Durant cette période, la mission qu'a endossée la DRH a été de veiller à l'application des directives sanitaires du Conseil d'Etat avec pour seul objectif le respect de la santé des collaborateurs de la Polcant. Pour autant, l'activité de la DRH ne s'est pas arrêtée

avec la crise, bien au contraire. Par exemple, il a fallu relever le défi que représentaient le contrôle et le versement des salaires en phase de crise, assurer la gestion du temps, des absences et des activités, mais également poursuivre la mise à jour des dossiers du personnel et ce, de manière décentralisée... Enfin, tous les projets en cours ont été poursuivis, tels que Spiderref, Chronotime, CGF2020 et sport et santé, de même que les recrutements au profit des corps. Seules les formations en lien avec le cursus des cadres et l'évolution de carrière ont été reportées mais des adaptations et des évolutions ont été apportées.

Les « perles » :

« Ma caméra ne fonctionne pas, on voit que du noir en vidéoconférence » (plusieurs appels).
Réponse : ouvrez le capot du PC portable ...

« Vous m'avez dit de mettre mon identifiant et le mot de passe Windows, mais ça marche pas. Windows c'est avec un « w » majuscule ou minuscule ? »

« L'iPad SAGA ne reçoit aucune données, tout est bloqué ».
Réponse : sortez du mode avion.

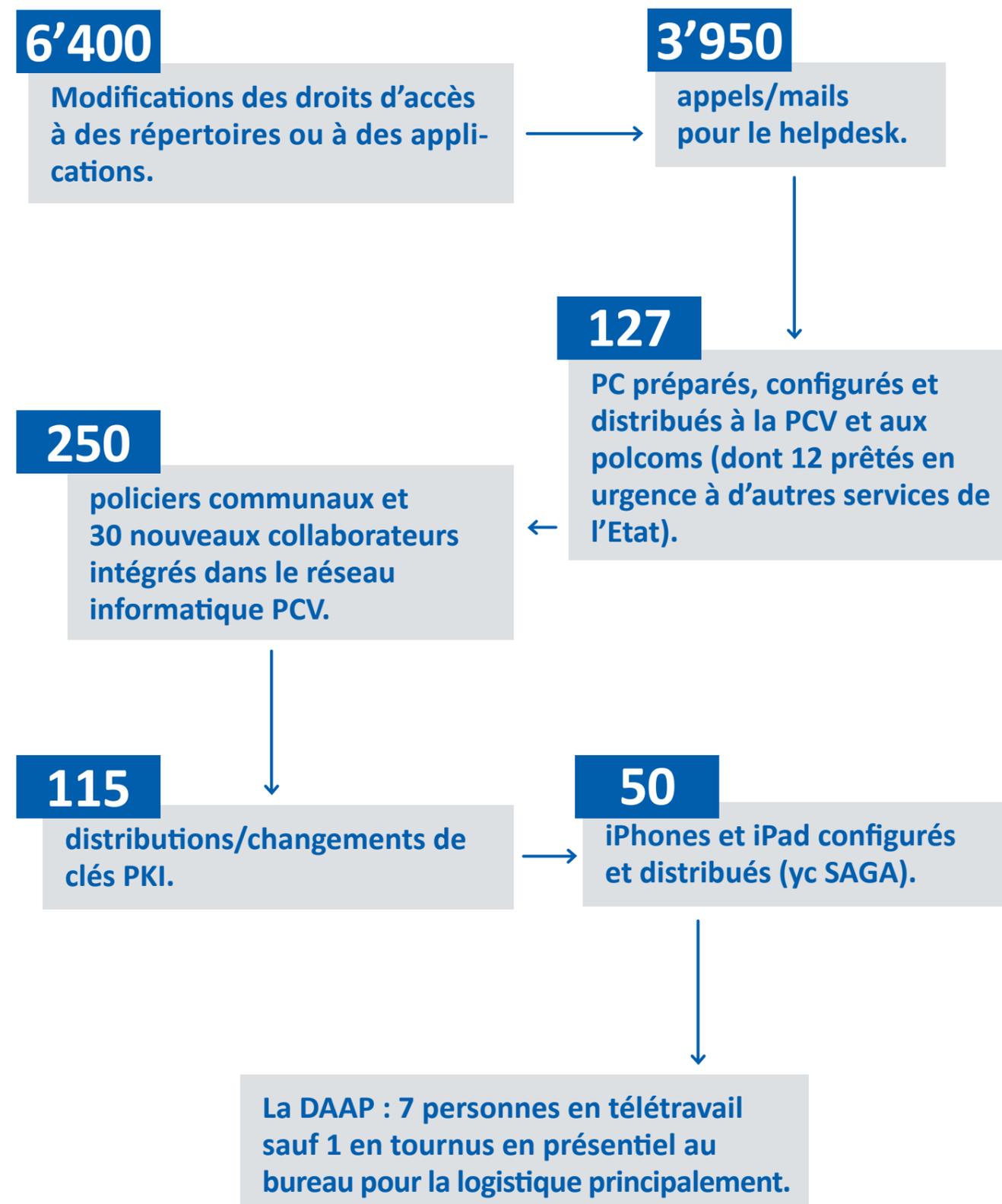
QUELQUES CHIFFRES (ÉTAT AU DÉBUT DU MOIS DE MAI)

Egalement sollicitée, la DAAP a su s'adapter devant l'urgence de la situation

@ Arnold Poot

Dans la population, ce sont les masques, le papier toilette ou la farine qui étaient devenus « LES » denrées rares. Au niveau informatique, les services de l'Etat se ruiaient plutôt sur les PC portables, les solutions de mobilité ou les applications de vidéoconférence. Comme tous, la DAAP a dû s'adapter dans l'urgence, elle a aussi dû augmenter sa capacité à répondre en helpdesk à la place de la DGNSI qui était, elle, saturée de demandes. Intégrer les polices communales dans notre réseau informatique ou les équiper avec du matériel PCV, assurer le support pour la vidéoconférence (avec un changement d'application, l'usuelle ne fonctionnant plus), former sommairement dans la salle de gym (!) les aspirants 2020, collaborer à la mise en place des PCE/PCO ou du SII (Système d'information et d'intervention) et adapter les couches cartographiques, sont quelques-unes des missions qu'il a fallu assurer. Dans cette situation particulière, la DAAP a pu compter sur la compréhension des collaborateurs de la PCV, des polcoms, de la DGNSI, ainsi que de ses partenaires qui ont tous aidé à trouver la meilleure solution possible.

Volume d'activités de la DAAP durant la crise :



COVID-19 : la cellule communication de l'EMCC a été mobilisée

L'arrivée du COVID-19 dans le canton de Vaud a contraint le Conseil d'Etat à déclencher le plan ORCA. Depuis le 27 février, la cellcom de l'EMCC a travaillé au profit du dispositif de gestion de la crise.

@ Alexandre Bisenz

Dès le 3 février 2020, trois semaines avant l'arrivée du virus dans le canton de Vaud, plusieurs séances de coordination sanitaire avaient déjà eu lieu au CHUV en présence du Chef EMCC, Denis Froidevaux, du Médecin cantonal, Karim Boubaker, et du chef cellcom EMCC, Jean-Christophe Sauterel. L'ampleur que prenait la crise sanitaire dans le monde, l'arrivée du virus au Tessin et surtout le très probable engagement de l'EMCC en cas de contamination vaudoise imposait une coordination des moyens à engager et des futures informations à communiquer à la population.

La semaine suivante, une stratégie de communication était prête et la « Cellule communication EMCC » était constituée avec notamment la création d'une boîte mail de groupe, ainsi que la création de numéros de téléphone pour la population, pour les professionnels de la santé et pour les médias. La com PCV, la com CHUV et la com du DSAS (Département de la santé et de l'action de sociale) se sont unies pour assurer la permanence de ce dispositif. Tout était donc fin prêt pour une éventuelle arrivée du virus en terre vaudoise.

L'arrivée du COVID-19 dans le canton de Vaud a été annoncée le 28 février lors d'un point presse organisé à la salle des médias du Château Saint-Maire à Lausanne. Cette annonce a été suivie le 5 mars par celle du premier décès en Suisse et dans le canton de Vaud, ainsi que dès le 13 mars, par l'annonce du déclenchement du plan ORCA.

Parallèlement aux infrastructures communication mises en place, un pool média coronavirus VD a été constitué très rapidement. Ce pool était composé d'un journaliste de la presse écrite, d'un photographe, d'un journaliste TV et d'un journaliste radio. Tous provenaient des médias Keystone-ATS, RTS, Heidi News, 24 Heures et de l'agence Reuters. Ce pool a participé à 12 reportages portant sur le pilotage sanitaire à la DGS, la hotline du DSAS à Gollion, les équipes sanitaires mobiles de la Broye à Payerne, la Protection civile vaudoise à Gollion et à l'hôpital de Morges, le laboratoire de traitement des tests de dépistage au CHUV, la médecine interne/urgences/soins intensifs au CHUV, le poste de commandement des opérations EMCC au Centre-Blécherette, un cabinet médical renforcé à Thierrens, les activités de la PCi et des soldats sanitaires à l'HYB à Payerne, l'organisation policière vaudoise, l'organisation du SDE (Service de l'emploi) au Département de l'économie, de l'innovation et du sport à Lausanne et la visite d'un EMS à Château-d'Oex.

En date du 18 mars, la stratégie de communication des autorités à propos de la crise COVID-19 a été adaptée avec l'instauration d'une conférence de presse du Conseil d'Etat tous les mercredis, ainsi que deux points presse opérationnels organisés en fonction

des besoins, les lundis et vendredis. Cette stratégie de communication est passée par le renforcement de la collaboration entre les communicants de l'EMCC, du BIC et des délégués départementaux à la communication (DDC). Elle a permis, en intégrant les nombreuses réponses envoyées via la boîte mail de groupe, d'apporter à la population des réponses quotidiennes sur l'avancée de l'épidémie et sur les actions entreprises sur le terrain.

QUELQUES CHIFFRES

ÉTAT AU DÉBUT DU MOIS DE MAI

24 points presse, d'abord au Château Saint-Maire, puis à la salle du Grand Conseil à Lausanne.

18 communiqués de presse/dossier de presse

58 communiqués de presse pour tous les départements.

4'500 emails de demandes provenant principalement des représentants des médias

97 publications sur Facebook

8,8 millions de personnes touchées

830'000 ont écrit un commentaire, partagé ou liké.

24 rendez-vous ont été diffusés en direct via les réseaux sociaux. Ils ont été visionnés par plusieurs milliers de spectateurs qui ont laissé plus de 6'500 commentaires.

16 millions de visites uniques pour les pages coronavirus sur le site vd.ch



La hotline installée dans les locaux du SSCM (service de la sécurité civile et militaire) à Gollion a reçu jusqu'à 3'000 appels par jour au début de la crise.

©Julie Masson

RÉSEAUX SOCIAUX UTILISÉS PENDANT LA CRISE

Police cantonale vaudoise

- Facebook
- Instagram
- Twitter
- LinkedIn

ORCA Vaud

- Facebook
- Twitter

Partenaires (y.c via «Crosspost»)

- Etat de Vaud
- PCi Vaud
- CHUV
- RTS

PLUSIEURS HOTLINES ONT ÉTÉ OUVERTES AFIN DE RÉPONDRE À LA POPULATION.

- 3'000 appels par jour au début de la crise.
- 250 appels par jour en moyenne début mai. Les FAQ sur le site internet de l'Etat de Vaud étaient mises à jour en parallèle.
- 24'000 appels traités depuis l'ouverture des hotlines. Les messages des hotlines ont été modifiés régulièrement pour coller au mieux avec l'évolution de la situation. Avec par exemple, au mois de mai, l'ajout des questions liées au déconfinement, à la culture et la reprise de l'école. Le dispositif sera réduit progressivement.

FAQ SUR LE SITE DE L'ETAT DE VAUD

Une page « Coronavirus » hébergée sur le site vd.ch contenant toutes les informations quotidiennement mises à jour :

- Statistiques, actualités, commande du matériel de protection pour les entreprises et professionnels
- Questions de santé
- Parents et professionnels de la formation
- Accueil de jour
- Entreprises formatrices
- Entreprises, indépendants et commerces
- Demandeurs d'emploi
- Aides financières, pour la vie quotidienne
- Aides au secteur culturel
- Automobiles et navigation
- Professionnels de la santé et du social
- STOP Coronavirus, virus korona, Corona virüs, Koronavirusi, langue des signes, Diaspora TV
- Bénévolat/Dons de matériel
- Manifestations
- Dispositif pour les médias
- Administration de l'Etat de Vaud
- Informations RH pour les collaboratrices et collaborateurs de l'ACV
- Stratégie de sortie de crise : étape transitoire 1
- Stratégie de sortie de crise : étape transitoire 2
- Bien organiser son poste pour le télétravail
- Télétravailler comme il faut, ça VAUD la peine !
- Soutien psychologique
- Bases légales
- Recommandations du Conseil fédéral et suivi de la situation

Protection civile vaudoise : la seule réserve stratégique du canton a rempli sa mission

Le 13 mars passé, le Conseil d'Etat vaudois déclenchait l'état de nécessité pour lutter contre la propagation du coronavirus et mettait sur pied la Protection civile (PCi) dans son ensemble. Une montée en puissance inédite.

@ Coralie Rochat



©Julie Masson

Cela faisait déjà depuis la fin du mois de février que des prestations d'aide à la conduite étaient assurées par la Protection civile (PCi). Mais une fois l'état de nécessité décrété, tout s'emballa. Affiches, posts sur les réseaux sociaux et courriers informent les astreints PCi des modalités de la mobilisation. « Il y a eu au début des réactions de peur, se rappelle Louis-Henri Delarageaz, commandant de la PCi. Crainte d'être infecté, crainte de contaminer son entourage. Passé ce moment de déstabilisation, les astreints ont rapidement réalisé qu'en respectant les règles sanitaires idoines et en utilisant le matériel mis à disposition, il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. Globalement, on peut relever la forte motivation et le grand dévouement du personnel de milice qui s'est engagé avec beaucoup d'abnégation en faveur de la population et des personnes en quête de protection, mais aussi des autorités. »

A la fin du mois d'avril, le gros des effectifs était majoritairement engagé au profit de la santé communautaire et du système hospitalier. « Il y a eu une phase d'adaptation de deux jours. Nous avons dû apprendre à travailler main dans la main avec les EMS et les hôpitaux. Après cette courte période et grâce au dialogue, nous avons entamé une collaboration efficace. Des modules de formation créés en partenariat avec la section des Samaritains de Vevey et les

faïtières des EMS ont été mis sur pied. Ce cursus, dispensé en amont de l'engagement, facilite l'intégration des astreints au sein des institutions sanitaires », détaille le commandant de la PCi. Dans la crise du coronavirus, le partenaire privilégié de la PCi est la Direction générale de la santé (DGS) avec laquelle elle a un dialogue tactique direct. « Je constate dans cette situation de pandémie une inversion dans les sollicitations des partenaires par rapport aux événements du quotidien, relève Louis-Henri Delarageaz. Le système de santé et la PCi sont extrêmement mis à contribution, contrairement aux pompiers, par exemple. Quant aux gendarmes sur le terrain, ils reviennent au front au fil de l'élargissement des mesures de semi-confinement et de lutte contre le virus. Cela montre que le dispositif de protection de la population se doit d'être flexible et qu'il a fait ses preuves dans le canton de Vaud. »

Et qu'en est-il de la collaboration avec l'Etat-Major cantonal de conduite (EMCC) ? « La PCi y était subordonnée, comme tous les autres services de l'Etat. Nous avons avec l'EMCC une grande habitude de travail, le système est donc rodé. Le fait que nous appartenions tous deux au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) facilite les choses car nous sommes en lien direct permanent », précise Louis-Henri Delarageaz.

Au niveau national, l'engagement de la PCi dans la lutte contre le coronavirus est le plus important depuis sa création en 1963. Durée, volume et intensité : tout est hors norme. La PCi vaudoise, active dans notre canton particulièrement touché par la pandémie, est d'autant plus mise sous pression.

Au début du mois de mai, la Protection civile vaudoise dépassait les 45'000 jours de service d'intervention au profit de l'engagement COVID, ce qui représente plus de jours de service que le volume d'activité d'une année ordinaire, tous types de services confondus. Au regard de cela, les 7'707 jours de service effectués en un mois à l'occasion de la Fête des Vignerons semblent soudainement bien modestes. L'opération avait alors fait l'objet d'une planification détaillée de deux ans. Ce laps de temps avait permis de mobiliser des personnes volontaires et disponibles qui avaient pu prévoir leur congé ou leur remplacement bien en amont avec leur employeur. Une anticipation évidemment impossible dans la crise liée au coronavirus.

La raison d'être de la PCi est d'assurer une nécessaire capacité à durer. Alors, mission accomplie ? « Oui, on démontre qu'on arrive à le faire ! », conclut le commandant de la PCi.

L'armée en renfort : la troupe a également été mobilisée dans la lutte contre le coronavirus

Le 23 mars dernier, l'armée faisait son entrée dans la lutte contre le coronavirus dans le canton de Vaud. A la fin avril, 141 soldats avaient été engagés, toutes missions confondues.

@ Coralie Rochat



L'ARMÉE EN RENFORT

Le 23 mars dernier, l'armée faisait son entrée dans la lutte contre le coronavirus dans le canton de Vaud. A la fin avril, 141 soldats avaient été engagés, toutes missions confondues.

Des EMS, des hôpitaux, des centres de traitement et de réadaptation (CTR), des cabinets renforcés et le centre d'enregistrement et de procédure (CEP) de Vallorbe qui prend en charge les requérants d'asile ont bénéficié de l'appui de l'armée.

Au sein du système sanitaire, armée et PCi font front commun en apportant leur soutien au personnel. Mais qu'est-ce qui différencie les missions des uns et des autres ? « Les soldats sanitaires sont spécifiquement formés et leurs compétences sont comparables à celles des auxiliaires de santé, explique le lieutenant-colonel François Roch, Remplaçant du chef de l'état-major cantonal de liaison

territorial du canton de Vaud. Ils peuvent prodiguer les soins de base quotidiens : pansement, intraveineuse, perfusion et prise de mesure des signes vitaux. Au contact des patients, les astreints PCi effectuent quant à eux des tâches d'accompagnement et dispensent des soins relatifs à l'hygiène et au confort (nursing). »

Le rôle de François Roch est d'assurer la liaison entre l'armée et les autorités civiles via l'EMCC. « Avec l'EMCC, on se connaît bien, on s'exerce régulièrement », précise le lieutenant-colonel. Mais l'ampleur de la tâche actuelle est bien sûr inédite : « En avril 2015, à la suite du déraillement d'un train de marchandises à Daillens, l'armée et les partenaires sécuritaires avaient fait face à un événement de taille. Mais il s'agissait d'un phénomène ponctuel et local qui n'a aucune commune mesure avec la crise générale que nous traversons aujourd'hui. »

La prévention ou « la vie en rose » durant le délicat week-end de Pâques

Faire respecter les normes d'hygiène OFSP pour protéger contre la transmission du virus est un enjeu majeur du début de la crise du COVID-19. En appui des patrouilles d'intervention, un dispositif préventif composé d'étudiants et de bénévoles a sillonné le canton durant le week-end pascal. Impressions...

@ Olivia Cutruzzola

Munis d'un gilet rose spécialement conçu pour l'occasion, des bénévoles et étudiants de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, coachés par des policiers et travailleurs sociaux, sont allés au contact des jeunes et moins jeunes pour les sensibiliser à l'importance de respecter les règles d'hygiène de l'OFSP. Des hockeyeurs du Lausanne Hockey Club et footballeurs du Lausanne-Sport ont également offert de leur temps pour soutenir l'action de prévention auprès des jeunes. Andi Zequri du LS témoigne : « En tant que joueur du LS, j'avais à cœur de contribuer à ce que ces messages passent auprès des jeunes. Leur rappeler ces messages de prévention essentiels pouvait contribuer selon moi à ce qu'il y ait moins de problèmes avec ce virus. En tant qu'athlète, on ne peut pas s'entraîner et jouer normalement donc on se rend utile autrement et c'est essentiel. » Même discours dans la bouche d'un étudiant de la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne. « Cette action fait sens pour moi car je veux à tout prix que les gens évitent de mettre en danger les personnes à risque,

c'est pourquoi le rappel des normes d'hygiène OFSP est très important, notamment auprès des plus jeunes. » Ce concept de prévention imaginé par l'EMCC, avec la mise à disposition de bénévoles, a été mis sur pieds par l'adjutant Pascal Fontaine (PCV), le Lt Pierre-André Emery (ASR) et l'adj Daniel Dudan (POL), qui se sont appuyés sur des travailleurs sociaux, des agents de police et des inspecteurs de la division mineurs de la police de sûreté vaudoise pour l'encadrement des « gilets roses ».

Le week-end pascal en un clin d'œil...

- **1'420 personnes rencontrées** (y compris des familles) par les gilets roses.

- **462 heures d'engagement par les bénévoles et étudiants**

La majorité des personnes rencontrées respectait les normes de distanciation sociale (deux mètres de distance entre les gens) et l'interdiction d'attroupement de plus de 5 personnes.



Les perles du COVID

Du côté des réseaux sociaux – dont les chiffres de fréquentation ont explosé – les internautes ont envoyé quelques perles pour remercier les forces de l'ordre... ou pour leur faire part de leurs frustrations.

@ Alexandre Bisenz

Bonjour 🌟 chère collaboratrices 🌟 Cher collaborateurs 🌟

.Je vous exprime ma gratitude pour votre présence durant cette pandémie 🌟🌟

Votre courage, flexibilité, compréhension, et votre patience 🙏

Malgré , le stress, la pression , la mauvaise humeur, l'incompréhension et l'impatience de la population... vous êtes restés courtois et souriant.e.s 🌟🌟

De tout 🌟

Merci infiniment pour tout...je vous souhaite de très belles réussites 🌟🌟🌟🌟🌟🌟

Vous êtes admirables, merci pour votre engagement et votre professionnalisme. Prenez bien soin de vous 🙏🌟🌟

Personne Comprend C'est inadmissible, j'ai le virus depuis le 18 mars et pour l'instant je suis pas encore en état, svp les gens sortez prendre l'air c'est bien normal, mais pas en troupeau et dans les endroits où vous arrivez à tenir vos distances, svp

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 7 sem 🌟🌟🌟🌟 35

Amour Bravaux Offense Donc travailler et côtoyer 50 personnes en une journée est moins dangereux que de faire un petit tour a velo ou a pied. Belle logique

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 7 sem 🌟🌟🌟 51

Médecin Pierre Les gens n'ont pas encore compris que ce virus ne se transmet pas entre collègues mais uniquement entre amis et avec les proches! Allez donc vous balader avec vos collègues!

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 7 sem 🌟🌟🌟🌟 14

Mrs. Antonovska Bouba 12 ans vous recommande le masque mais bien porté 🙏🐶

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 5 j 🌟🌟🌟 3

Bonsoir.

Tout les soirs, dans mon quartier il y a les applaudissements pour les médecins & cie, ce que je respecte. Mon voisin du bâtiment d'en face utilise lui, TOUS LES SOIRS, un klaxon (vuvuzela) pendant 30 sec et fait donc du bruit inutile, sachant que mes enfants en bas âge sont déjà au lit à cette heure-ci. Pouvez faire quelque chose ? Ma voisine a déjà dit quelque chose hier soir mais sans succès. Merci d'avance.

Personne Série Non mais sérieux ? Y'en a qui pose encore la question pourquoi on ne veut pas des centaines de personnes au même endroit ? Le ridicule tue plus que le covid19 ma parole !!!

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 5 sem 🌟🌟🌟 23

Personne Série Le masque porté en voiture ne protège pas d'un choc frontal à 80 km/h. A rappeler à certains fangio de la route qui confondent conduite et jeux vidéo. 🙄 Se protéger et protéger les autres avec un masque c'est très bien, pour autant que l'on conduise de manière intelligente et responsable.

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 5 j · Modifié 🌟🌟🌟🌟 25

Développement durable : de plus en plus de véhicules électriques à la Police cantonale

La Police cantonale vaudoise envisage le remplacement de certains de ses véhicules par des modèles électriques.

@ Alexandre Bisenz

La Police cantonale lance régulièrement des appels d'offres pour le remplacement de ses véhicules. Cette année, une nouveauté fera son apparition dans le cahier des charges : le remplacement des voitures, actuellement utilisées par les gendarmes de proximité et les gérants de sécurité, par des véhicules électriques. « Ce n'est pas la première fois que la Police cantonale s'équipe avec ce genre de matériel. Dans le cas présent, ce sont des Opel Corsa dont le remplacement peut très bien se faire par des voitures électriques », explique Jean-Philippe Jaquier, chef de la section matériel et véhicules. Toutefois, l'achat de tels modèles n'est pas anodin et entraîne d'autres modifications. « Il faut par exemple acheter des chargeurs, mais ceux-ci ne sont pas compris dans le prix d'achat. Il faut donc débloquer un autre budget. Ensuite, il faut installer des stations de recharge dans les immeubles où sont stationnés ces véhicules. Souvent, ces immeubles n'appartiennent pas à l'Etat de Vaud. Il faudra donc négocier au cas par cas avec les propriétaires. Nous devons tenir compte de tous ces aspects lors des appels d'offres. » Toute cette problématique fait actuellement l'objet d'une étude menée en étroite collaboration avec le personnel de la DGMR et elle vise donc, à large échelle, l'intégration de ces nouvelles technologies pour les véhicules des divers services de l'Etat.

Le remplacement par l'électrique n'est toutefois pas possible pour l'ensemble du parc. Jean-Philippe Jaquier reprend : « Nous savons que, en ce qui concerne les voitures de patrouille, plusieurs polices comme celle de Bâle-Ville ont opté pour l'électrique. Ce n'est malheureusement pas réaliste pour notre territoire car, par exemple, une grosse intervention dans les alpes vaudoises avec des véhicules chargés comme les nôtres épuise vite les batteries. De plus, les tournus imposeront, pour chaque relève, que le parc électrique soit immobilisé plusieurs heures, voire la demi-journée pour la recharge. Ce n'est pas réaliste avec des véhicules d'intervention qui doivent être disponibles 24/24 heures, 7/7 jours. Il faudrait, dans ce cas, doubler chaque unité, mais au prix d'achat de 100'000 CHF chacune, ce n'est pas pensable. » Toutefois, la Police cantonale tient à rester en phase avec la société et poursuivre sa politique de développement durable : « Malgré les conditions matérielles que lui impose sa mission, la Police cantonale étudiera l'électrification de ses véhicules, ou autres technologies (hybrides, etc.), lorsque ce sera possible », conclut Jean-Philippe Jaquier.



Audi propose un modèle électrique spécialement adapté aux forces de police.



La Police cantonale possède déjà une Opel Ampera hybride dont la batterie est autonome sur les 75 premiers kilomètres.

Report du 9^e Championnat d'Europe de Cyclisme de Police en 2021

Au vu de la situation sanitaire du canton de Vaud, la manifestation se déroulera du 20 au 24 septembre 2021.

@ Daniel-René Pasche

La situation sanitaire mondiale liée à la pandémie du coronavirus exige de nous, citoyens et policiers, des comportements adaptés et exemplaires. Dans les circonstances actuelles et sans pouvoir présumer de ce qu'elles seront cet automne, il est désormais utopique de persévérer dans la préparation de manifestations sportives corporatives.

C'est pourquoi le comité d'organisation du Championnat d'Europe de Cyclisme de Police (CECP2020) a demandé et obtenu le report de ce championnat. Cette manifestation est dès lors prévue du 20 au 24 septembre 2021, à Chamblon.

Cette décision a été prise à l'unanimité. Nous pourrions ainsi continuer les préparatifs sereinement, dès que la situation dans notre pays nous le permettra. Nous en profitons pour remercier le Commandement de la Police cantonale vaudoise pour son soutien indéfectible, ainsi que tous les partenaires institutionnels et privés qui maintiennent leur confiance dans notre organisation.

Nos remerciements vont également vers le personnel des nombreuses divisions de la Polcant sollicité depuis début 2019 et qui continue à

nous apporter ses compétences et son temps.

Nous reviendrons prochainement vers les lecteurs avec des informations détaillées.

Le CECP2020 n'est plus, vivement le CECP2021 !



Le prêt hypothécaire pour le plus bel endroit du monde.

Maintenant 40% de rabais sur nos prêts hypothécaires à taux fixe d'une durée de 2 à 5 ans.

À la Banque Migros, l'important c'est vous et votre prêt hypothécaire. Profitez de nos taux d'intérêt attractifs et faites un grand pas vers la réalisation de votre rêve d'accession à la propriété. Venez dès aujourd'hui d'un entretien-conseil sur : banquemigros.ch/pret-hypothecaire.

* La réduction de 40% sur le taux d'intérêt standard s'applique à la souscription d'un prêt hypothécaire à taux fixe d'une durée contractuelle de 2 à 5 ans. Elle s'applique aux logements à usage propre lors de financements d'achat et de reprises de banques tierces et ne peut être cumulée avec d'autres réductions (p. ex. réduction Start et Eco). L'offre est valable pour les nouvelles souscriptions jusqu'au 25 septembre 2020. L'examen réussi du crédit demeure dans tous les cas réservé.



Medinex



Prix avantageux

pour les employés et les retraités de l'État.

Les meilleurs abonnements au meilleur prix exclusivement pour les employés d'Etat.

Vous êtes employés d'Etat, des Communes, d'Etablissements publics, des Régies Autonomes, ou employés d'une entité subventionnée par les cantons de Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Tessin?

Rejoignez-nous et faites profiter aussi vos proches de vos avantages exclusifs!

Rendez-vous directement dans un **Sunrise Shop** de votre région avec une preuve d'éligibilité (badge d'employé, certificat de travail, fiche de salaire) et une pièce d'identité.

Retrouvez tous les détails et conditions sur **medinex.swiss**

Sunrise